

ELECTION A LA PRESIDENCE DE SORBONNE UNIVERSITE


Scrutin du 11 décembre 2017

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné (e) NOM CHAMBAZ Prénom Jean

Corps / Fonction : Professeur

Adresse Administrative :
4 place Juvénat 75005 PARIS

..... 

Déclare être candidat ou candidate à la Présidence de Sorbonne Université.

Attention : Le candidat ou la candidate joindra à cet acte de candidature une photocopie de sa pièce d'identité ainsi qu'une déclaration d'intention.

A Paris le 28/11/17

Signature :



Déclaration de candidature de Jean Chambaz à la présidence de Sorbonne Université

Fort du soutien clairement exprimé aux listes REUNIS le 14 novembre dernier, j'ai l'honneur de poser ma candidature à la présidence de Sorbonne Université avec l'ambition de rassembler plus encore notre communauté pour la construire.

Nourris de l'héritage des universités qui ont décidé de se fondre dans Sorbonne Université, nous voulons en conserver l'esprit d'innovation, d'ouverture sur la société et sur le monde, de liberté académique. Nous voulons que Sorbonne Université soit pour tous ceux – personnels et étudiants - qui en font partie un cadre qui donne la possibilité à chacun de travailler dans les meilleures conditions possibles.

La réussite académique et la bonne insertion professionnelle de nos étudiants sont les objectifs majeurs de nos formations. Ils ne peuvent s'améliorer que par une constante attention à l'innovation pédagogique dès la licence, qui, si elle vient d'abord des enseignants eux-mêmes, doit faire l'objet d'un véritable soutien. Sorbonne Université continuera d'offrir aux étudiants qui le souhaitent toute la palette de ses parcours mono-disciplinaires au même niveau d'exigence. L'offre en parallèle de parcours pluridisciplinaires, de majeures-mineures et doubles majeures contribuera à leur réussite en leur permettant de construire individuellement des parcours adaptés. L'internationalisation renforcée de nos formations est aussi un objectif majeur que nous atteindrons beaucoup mieux en mettant en commun nos expériences. Le prestige de notre université globale de recherche facilitera aussi le développement des accords avec les meilleures universités européennes et mondiales. Enfin, le choix de l'Idex d'inclure la formation et la vie étudiante à parité avec la recherche dans ses objectifs, cas unique en France, fournit des moyens supplémentaires pour développer nos formations.

Devant les modifications présentes et à venir du cadre national des formations, nous réaffirmons notre attachement résolu au service public de l'enseignement supérieur, qui doit pour nous offrir l'excellence pour tous. Ce service public passe par une véritable orientation éclairée des étudiants, des propositions adaptées de réorientation en cas d'échec, un soutien à la professionnalisation de la formation et à son adossement véritable à la recherche. Enfin, la vie étudiante et la vie de campus sont une priorité dans la construction d'une véritable identité de Sorbonne Université pour tous les membres de sa communauté.

La recherche est l'autre raison majeure de la création de Sorbonne Université qui permet d'ouvrir de nouveaux champs de recherche conjuguant les différentes disciplines pour aborder les grands enjeux de société. Cette démarche n'est féconde qu'avec le soutien simultané à l'excellence au cœur de toutes nos disciplines dans la spécificité de leurs pratiques, notamment en ce qui concerne le doctorat. Le renforcement des liens avec les organismes de recherche, partie prenante du développement de notre nouvelle université dont ils ont appuyé la création, y contribuera comme notre partenariat privilégié avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Nous veillerons à équilibrer le financement pérenne des équipes de recherche (qui restera déterminé par chaque faculté autonome dans le cadre de la politique générale de contractualisation de l'université) et le financement incitatif pour l'émergence et les projets interdisciplinaires de l'autre. Nous favoriserons la diversification des ressources avec en particulier un soutien accru aux projets de recherche dans le cadre des appels d'offres régionaux, nationaux, européens et internationaux. Il en ira de même des partenariats extérieurs. Sans en faire un préalable exclusif et nécessaire, la dimension multidisciplinaire de la recherche à Sorbonne Université est aussi un atout majeur pour le développement de nos coopérations internationales avec des partenaires privilégiés, qui souhaitent développer un partenariat global. Sorbonne Université nous permettra enfin de renforcer notre contribution au dialogue nécessaire entre science, culture et société.

Sorbonne Université se construira sur un modèle original de gouvernance qui veut des facultés fortes dans une université forte. Si les conseils de l'université détermineront les grandes lignes de la stratégie de l'université et exerceront les prérogatives que leur confère le statut d'université publique régi par le code de l'éducation, chaque faculté conservera une pleine liberté d'action dans la programmation et la mise en œuvre de cette stratégie, dans son organisation interne ainsi que pour le bon fonctionnement des facultés au quotidien.

L'organisation proposée pour janvier 2018, préparée ces derniers mois, vise à articuler les services centraux universitaires et facultaires en favorisant la proximité et la subsidiarité dans un dialogue permanent avec les facultés. Les services universitaires assurent la cohérence de l'université, sont en appui aux services facultaires et permettent à tous de bénéficier des avantages de l'expertise collective dans le cadre de la nouvelle université. Cette organisation est nécessairement appelée à évoluer en fonction de la construction concrète de Sorbonne Université et de la subsidiarité à bâtir entre Université et Facultés, mais bien entendu aussi en fonction des demandes des personnels eux-mêmes.

Dans cette perspective une attention particulière doit être donnée à tous les personnels administratifs ou de soutien, dans les unités de formation ou de recherche aussi bien que

dans les services centraux tant facultaires qu'universitaires. Nous engagerons un dialogue social immédiat sur l'harmonisation des rémunérations et des conditions de travail, en même temps que nous engagerons les démarches pour assurer un positionnement équilibré de Sorbonne Université dans les instances paritaires académiques et nationales,

Nous allons construire une université qui sera l'une des toutes premières universités françaises et européennes pour la formation et la recherche. Au cœur de Paris, elle contribuera activement à une politique de site partagée avec les autres universités de recherche et regroupements parisiens pour renforcer ensemble l'attractivité internationale de Paris.

La construction d'une université de tous les savoirs est une opportunité extraordinaire pour progresser dans l'accomplissement de nos missions de service public en relevant les défis de l'époque. Nous y parviendrons en nous réunissant, ensemble, pour nos missions de service public de recherche et de formation.

Jean Chambaz

27 novembre 2017